



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL — DIRECTIVES POUR LES DEMANDES DE SUBVENTION MONDIALE

Ces directives complètes sont destinées aux membres du Rotary qui souhaitent faire la demande d'une subvention mondiale auprès de la Fondation Rotary pour financer des actions de développement économique local. Les liens ci-dessous vous permettent d'atteindre directement la section qui vous intéresse. Toutefois, nous vous encourageons à lire ce document dans son intégralité pour bien comprendre ces lignes directrices avant de demander une subvention.

[QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FONDATION ROTARY CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?](#)

[COMMENT RÉALISER UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?](#)

[COMMENT ASSURER LA PÉRENNITÉ DE MON ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?](#)

[QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS PEUVENT RECEVOIR UNE SUBVENTION MONDIALE ?](#)

- [Formation professionnelle](#)
- [Entreprises/start-up sociales](#)
- [Microcrédit](#)
- [Agriculture](#)
- [Énergies renouvelables au profit de la croissance économique](#)
- [Adaptations basées au sein d'une collectivité](#)
- [Autonomisation des communautés marginalisées](#)
- [Préparation aux situations d'urgence](#)
- [Modèle « Adopt-a-village »](#)

[QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS NE PEUVENT PAS RECEVOIR DE SUBVENTION MONDIALE ?](#)

[COMMENT ENCADRER ET ÉVALUER UNE ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?](#)

[COMMENT APPORTER MON SOUTIEN À UN BOURSIER DANS LE CADRE D'UNE ACTION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?](#)

[OÙ TROUVER D'AVANTAGE D'INFORMATIONS ?](#)

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FONDATION ROTARY CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?

Le Rotary soutient l'investissement dans le capital humain pour améliorer de façon durable et mesurable la qualité de vie et l'économie locale. Pour ce faire, nos membres peuvent réaliser les actions suivantes :

- Renforcer le développement de leaders, d'organisations et de réseaux locaux pour soutenir les collectivités défavorisées
- Développer des opportunités d'emploi valorisant et productif
- Autonomiser les communautés marginalisées en leur donnant accès à des opportunités économiques et à des services
- Renforcer la capacité des entrepreneurs, des entreprises sociales et des innovateurs locaux
- Réduire les inégalités entre les sexes ou les classes sociales qui empêchent des populations d'accéder à des emplois productifs, à des marchés et à des services financiers
- Améliorer l'accès à des sources d'énergie renouvelables et à des mesures d'efficacité énergétique pour créer des collectivités plus durables et solides économiquement
- Donner aux communautés les moyens d'acquérir des compétences en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles en vue de réaliser des économies
- Renforcer la résilience économique des communautés et leur capacité d'adaptation en réponse aux risques environnementaux et climatiques ainsi qu'aux catastrophes naturelles
- Élaborer et soutenir des services communautaires de préparation aux situations d'urgence afin d'améliorer la résilience économique
- Financer des bourses d'études pour des professionnels dans le domaine du développement économique local

COMMENT RÉALISER UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?

Les évaluations sont efficaces pour identifier précisément les besoins et le rôle que peuvent jouer les membres du Rotary afin d'optimiser l'impact de leur action. Une évaluation mettra au jour les forces et les faiblesses d'une communauté et vous aidera à travailler sur des solutions avec la population locale. Les parrains (souvent en conjonction avec une organisation partenaire) doivent conduire une évaluation des besoins avant de déposer une demande de subvention. Si cette évaluation a déjà eu lieu, utilisez les résultats pour définir votre action. **La Fondation n'étudiera pas les demandes de subvention d'actions pour lesquelles aucune évaluation n'a été menée.**

Utilisez l'évaluation des besoins pour :

- recueillir des points de vue divers issus d'un large spectre d'habitants, y compris de femmes, de jeunes et de professionnels ;
- aider les habitants à exprimer ce qu'ils considèrent comme étant le besoin le plus pressant ;

- demander aux bénévoles locaux comment ils peuvent s’impliquer dans l’action ;
- travailler avec la population locale pour déterminer les objectifs à long terme de l’action ainsi que les résultats escomptés ;
- recueillir des données de référence avant de débiter l’action afin de pouvoir mesurer ses résultats.

Les résultats de l’évaluation, qui seront intégrés dans votre plan de mise en œuvre, doivent expliquer les points suivants :

- Comment l’action répondra aux besoins identifiés par la collectivité
- Les objectifs ou les résultats à long terme et la façon dont ils seront atteints (par exemple, par la formation et des campagnes de sensibilisation du public)
- Comment les ressources locales seront utilisées pour mettre en œuvre les activités
- Comment la collectivité assurera la pérennité de l’action après la fin des interventions du Rotary

Lorsque vous réalisez une évaluation des besoins en développement économique local, il est important de :

- comprendre le lien entre les besoins et atouts de la communauté et les solutions apportées par l’action ;
- donner la possibilité aux personnes concernées de discuter des aspects appropriés et opportuns de l’action et de leur mise en œuvre ;
- s’entretenir avec les membres influents de la communauté sur la façon d’inciter les personnes défavorisées et marginalisées à exprimer leur opinion devant les dirigeants ou les élus locaux, ou des décideurs conviés à les rencontrer ;
- trouver des moyens de rencontrer séparément des membres de confiance de la communauté pour susciter des réponses plus candides et sûres que ce que vous obtiendriez en ayant recours à des consultants extérieurs pour mener une concertation publique ;
- demander à des membres de la communauté ce qu’ils pensent être la meilleure façon de répondre à leurs besoins et comment ils peuvent y contribuer — ne supposez pas que votre solution est la seule possible.

COMMENT ASSURER LA PÉRENNITÉ DE MON ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?

Au Rotary, la pérennité signifie apporter des solutions à long terme aux problèmes de la collectivité que les habitants pourront continuer à appliquer après le désengagement du Rotary. Ces solutions doivent être pertinentes pour la collectivité et prendre en considération les facteurs environnementaux et culturels. Accordez une attention particulière aux points suivants pour assurer la pérennité de votre action. **La Fondation n’étudiera pas les demandes de subvention d’actions dont la pérennité n’a pas été clairement planifiée.**

Équipements et technologie

Impliquez les habitants dans le choix des technologies ou des équipements, et formez-les pour qu'ils soient capables de les utiliser, de les entretenir et de les réparer eux-mêmes. Impliquez toutes les parties prenantes — pas seulement les élites locales, mais les véritables utilisateurs ou bénéficiaires — dans tous les aspects de la mise en œuvre de l'action, y compris la sélection, la formation et l'entretien. Chaque fois que possible, achetez le matériel et les technologies sur place. Veillez à ce que les pièces de rechange soient facilement accessibles.

La demande de subvention doit :

- décrire le matériel qui sera acheté ou donné et vos projets de formation des bénéficiaires sur son fonctionnement et son entretien ;
- expliquer pourquoi certains équipements ne peuvent pas être achetés localement, et inclure des plans de formation, d'exploitation et d'entretien pour les bénéficiaires, qui détaillent notamment comment les pièces détachées seront obtenues ;
- décrire l'environnement physique où le matériel ou les technologies seront stockés, avec les noms des propriétaires et la mise en place de protocoles de sécurité ;
- expliquer l'importance du matériel ou de la technologie pour la réalisation des objectifs de l'action ;
- inclure un document officiel qui identifie la communauté comme étant le propriétaire des équipements et de la technologie.

Plan financier

Assurez-vous que votre action bénéficiera de financements durables provenant d'organismes locaux, de la collectivité ou des autorités pour inscrire l'action dans la collectivité locale et favoriser sa réussite à long terme. Confirmez que des sources locales de financement sont disponibles pour couvrir les coûts de fonctionnement, d'entretien, de formation, de remplacement du matériel et d'actualisation des logiciels sur le long terme. Indemnisez les participants pour leur travail afin d'éviter l'interruption des services.

La demande de subvention doit :

- décrire les activités de collecte de fonds que la collectivité, les organismes publics, les organisations non gouvernementales ou les entités privées ont prévues pour obtenir des financements futurs (la Fondation Rotary et les clubs n'accordent pas un financement illimité) ;
- documenter la nature du soutien apporté, le cas échéant, par l'agence ou l'autorité compétente, par ex. subventions pour couvrir les coûts ponctuels ou récurrents, actions de plaidoyer, mise en œuvre de politiques, formation, éducation, affectation de personnels ou matériel ;
- énumérer les partenaires associatifs ou du secteur privé qui soutiendront, ou sont susceptibles de soutenir, l'action et qui continueront dans ce sens après l'échéance de la subvention mondiale ;

- décrire tout plan de financement de services payants, d'assurances ou de fonds de roulement pouvant apporter des revenus durables à l'action ;
- décrire votre projection optimale sur deux à quatre ans quant aux capacités de la communauté à reconstituer des réserves après épuisement des fonds de la subvention.

Formation et éducation

La formation doit tirer parti des ressources, des compétences et des expertises locales, ainsi que des personnes concernées pour apporter un changement pérenne à l'économie locale. Elle ne doit pas prendre la forme d'un cours unique ou d'une intervention ponctuelle. C'est l'occasion de :

- former, fournir des informations et apporter une assistance pour renforcer les capacités des bénéficiaires à atteindre les objectifs fixés dans le cadre du projet, ainsi que celles des prestataires de services et des techniciens ;
- collaborer avec les collectivités locales, les organismes privés et publics et d'autres organismes pour apporter l'expertise nécessaire.

La demande de subvention doit :

- préciser le calendrier et le programme de formation ;
- décrire les projets de formation, le cas échéant, destinés aux prestataires de service et aux techniciens de l'action ; résumer le programme, le calendrier et les indicateurs de performance ; inclure les activités des formateurs ; indiquer si la formation est budgétée dans l'action ou si elle bénéficie de fonds extérieurs ;
- décrire les bénéficiaires de la formation et identifier les formateurs ; répertorier les équipements et les autres ressources nécessaires, ou obtenues, pour dispenser la formation ainsi que les objectifs pédagogiques ; indiquer si les équipements et les autres ressources sont budgétés dans l'action ou s'ils bénéficient de financements extérieurs.
- décrire les campagnes d'information publique pour diffuser auprès de la population locale des stratégies de prévention et d'intervention spécifiques à l'action ; fournir une chronologie, une population cible, un aperçu des documents de formation et les détails de la collaboration ; indiquer si ces campagnes de sensibilisation sont budgétées dans l'action ou si elles bénéficient de financements extérieurs
- expliquer comment le besoin de formation a été évalué ;
- inclure un plan communautaire pour les activités de formation continue une fois l'action terminée ;
- décrire les activités de formation professionnelle, d'encadrement ou de coaching ;
- décrire de quelles façons la formation fournira de nouvelles compétences pour répondre à des besoins spécifiques, notamment des incitations à appliquer les compétences nouvellement acquises ;

- décrire comment la formation autonomisera et aidera les participants à former d'autres personnes à l'utilisation de nouvelles technologies, méthodologies ou compétences ;
- décrire comment la formation autonomisera et aidera les habitants et les acteurs locaux capables de servir de formateurs ou d'exercer une influence, que ce soit dans un rôle formel ou informel ;
- identifier les personnes qui assureront la formation, leurs qualifications et la durée du programme ;
- expliquer s'il s'agit d'une nouvelle formation qui débutera suite à l'octroi de la subvention ;
- décrire comment vous veillerez à ce que toutes les personnes concernées, en particulier les femmes, soient identifiées et reçoivent une formation.

QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS PEUVENT RECEVOIR UNE SUBVENTION MONDIALE ?

La Fondation considère que les activités suivantes entrent dans le cadre du développement économique local :

- Accès aux services financiers pour les personnes démunies (ex : microcrédit, épargne, assurance, etc.).
- Formation en rapport avec le développement économique local (ex : formation en entrepreneuriat, responsabilité civique, professionnelle et aux questions financières de base, etc.).
- Développement du potentiel économique et du potentiel d'emploi de la population locale au travers de la formation au leadership et d'outils d'autonomisation, en particulier d'initiatives pour les femmes, les réfugiés et les jeunes adultes.
- Développement de petits commerces, de coopératives ou d'entreprises sociales ainsi que d'activités génératrices de revenus pour les communautés démunies, telles que l'organisation d'un tissu économique local créateur d'emplois.
- Développement agricole à des fins de subsistance et soutien des petites structures agricoles, y compris pour renforcer leurs capacités et leur faciliter l'accès aux marchés financiers et aux capitaux.
- Organisation d'activités de développement global et holistique en faveur d'une communauté spécifique.
- Soutien aux opportunités économiques équitables et efficaces pour les femmes, les réfugiés et autres personnes marginalisées.
- Accès à une énergie renouvelable, propre et efficace grâce à une technologie durable, achetée localement et innovatrice, ainsi qu'à une formation directement liée aux résultats économiques.
- Amélioration de la capacité des communautés à s'adapter aux changements environnementaux et climatiques par le renforcement des capacités et le développement d'activités économiques durables.
- Formation et fourniture de ressources pour soutenir les initiatives en matière de préparation aux situations d'urgence, telles que la prévention des incendies et la préparation aux catastrophes

naturelles, qui renforcent la résilience économique des collectivités.

Typiquement, dans le domaine du développement économique local, les subventions mondiales financent les actions énoncées ci-après. Pour chacune, les résultats doivent être quantifiables. Prêtez une attention particulière aux critères d'éligibilité et aux informations qui doivent accompagner votre demande.

La Fondation examine chaque action individuellement. Si votre action ne correspond pas aux types décrits ci-dessous, mais qu'elle est clairement en lien avec les activités indiquées précédemment, contactez votre coordinateur Subventions, un membre du Corps des conseillers techniques spécialisé en développement économique local, l'Amicale d'action du Rotary pour le développement économique local, ou votre responsable Action internationale de district dès les premières phases de planification de l'action. Ils vous aideront à la concevoir et à demander une subvention.

Formation professionnelle

La formation professionnelle est le processus d'apprentissage ou les cours qui traitent des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'un poste spécifique. Elle prépare à des carrières spécifiques au travers d'un enseignement participatif et ciblé sur un emploi. La formation professionnelle est essentielle pour être capable d'exercer une activité et de trouver un emploi décent. Lorsque vous organisez une action de formation professionnelle, traitez les problèmes d'emploi rencontrés par la population locale. Prenez en compte les ressources, personnes, compétences et expertises locales pour apporter des changements durables dans l'économie locale.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : dressez la liste des difficultés et des opportunités en matière de compétences pour la population locale, et décrivez les activités économiques locales et les atouts existants. Les données régionales et nationales fournissent parfois davantage d'informations utiles. Votre évaluation comprendra également les opportunités de création d'entreprises, les possibilités d'emploi et le déficit de compétences. Elle doit indiquer la formation professionnelle que l'action proposera et pourquoi vous avez fait ce choix. Mentionnez si vous vous êtes entretenu avec des professionnels sur les compétences disponibles et insuffisantes dans leur secteur d'activité. Expliquez pourquoi cette formation sera utile aux actifs locaux.
- Une explication de la manière dont l'action aidera les habitants à trouver un emploi, à générer un revenu et à améliorer leurs moyens de subsistance. Si les cours dispensés sont du niveau de l'enseignement secondaire, assurez-vous que les élèves ont l'âge légal du pays pour participer au programme. Envisagez de proposer des stages et une assistance à la recherche d'emploi.
- Pour un programme déjà en place, une description de la formation et de la manière dont votre action améliorera sa qualité ou sa quantité pour mieux répondre au manque de compétences et d'opportunités. Améliorer uniquement l'installation physique ou remplacer le matériel existant n'est pas suffisant pour répondre aux critères des subventions mondiales.

- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs. Le Rotary recommande vivement de réaliser une surveillance régulière et de proposer des formations de suivi à toutes les parties concernées. Tout achat de gros matériel doit être soumis à un plan financier sur cinq ans, stipulant explicitement les sources de financement de l'entretien et du fonctionnement.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Vous pouvez mesurer le nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation, d'emplois créés, de stages obtenus ou d'entrepreneurs accompagnés et encadrés ; l'amélioration des revenus ou des salaires suite à la formation ; le soutien post-formation apporté aux participants sous la forme de possibilités de recrutement ou de création de microentreprises ; et décrire ce que signifie obtenir son diplôme grâce à un tel programme.
- Un plan de formation à la création d'entreprise, au networking et au partage réciproque des connaissances, dans la mesure du possible.

Entreprises/start-up sociales

Selon le lauréat du prix Nobel de la paix Muhammad Yunus, une entreprise sociale a pour vocation de résoudre un problème communautaire et ses dividendes sont réinvestis dans l'entreprise. Une entreprise génératrice de revenus avec des objectifs essentiellement sociaux, dans laquelle les excédents sont réinvestis à cet effet (plutôt que d'être distribués sous forme de dividendes aux actionnaires et aux propriétaires) peut aussi être considérée comme une entreprise sociale. Notez que les actions qui visent à soutenir une activité financièrement auto-suffisante, gérée par une association à but non lucratif, et utilisée pour un projet en cours ne sont pas éligibles dans le cadre des subventions mondiales.

Pour que votre action d'entreprise sociale soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- Une évaluation des besoins : décrivez le produit ou les services proposés par l'entreprise sociale et indiquez qui seront ses clients, son marché potentiel et ce que vous pourriez faire pour que les gens achètent vos produits plutôt que ceux des concurrents. Expliquez si des restrictions entravent la production et comment vous prévoyez de les surmonter. Mentionnez toute restriction de distribution. Expliquez comment vous allez assurer la stabilité de la structure financière de l'entreprise (frais de démarrage, projections des flux de trésorerie et viabilité financière).
- Une description de la communauté ciblée : expliquez qui bénéficiera principalement de cette action, quel pourcentage de la population représente ces bénéficiaires, et comment la communauté dans son ensemble en tirera profit. Expliquez si le genre entre en ligne de compte.
- Une description de la structure de l'entreprise (propriété) : expliquez qui détient l'entreprise

sociale et sa raison sociale. Indiquez si des propriétaires sont issus d'une communauté pauvre ou défavorisée et retireront un gain financier direct de leur implication dans l'entreprise.

- La description du produit ou du service commercial qui a, selon vous, la capacité de résoudre un problème social, celle de son impact social direct et un business plan. Ce business plan doit couvrir les aspects juridiques et financiers ainsi que la pérennité. Un business plan typique pourrait inclure une description de l'entreprise et de ses produits et services, un résumé de la stratégie commerciale et du plan de mise en œuvre, une chronologie, une description de la structure de gestion, la confirmation de son inscription au registre du commerce et la structure financière de l'entreprise.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les ventes et les recettes sont censées atteindre un point d'équilibre avec les frais fixes et variables.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Dans le cas des entreprises sociales, vous pouvez mesurer les progrès vers l'atteinte des objectifs financiers afin d'assurer la viabilité financière, ainsi que vers l'atteinte des objectifs sociaux pour garantir l'impact social envisagé. Le nombre d'emplois créés et les services fournis aux populations marginalisées sont d'autres facteurs à mesurer.

Une start-up est une entreprise qui se trouve à la première étape de son cycle de vie, lorsque l'entrepreneur passe d'une idée à l'obtention des financements, à la définition de sa structure juridique et au démarrage de son exploitation. Les start-up doivent pouvoir bénéficier de compétences commerciales, d'un réseau, de financements et de l'évaluation des pairs. Définir des objectifs précis et réalistes, et accorder une attention particulière à leur business plan est donc primordial.

Pour que votre action de création d'entreprise soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : elle porte sur les mêmes éléments que l'évaluation réalisée pour une entreprise sociale, mais l'analyse du marché doit être plus détaillée, notamment concernant les concurrents de cette start-up.
- Une description des composantes de l'action : cela comprend l'élaboration et le suivi d'un business plan, avec une communication précise des stratégies, de la vision et des prévisions financières qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs. Incluez une projection financière sur cinq ans (recettes, dépenses, pertes et profits, et amortissement des prêts) pour le gros matériel prévu dans le cadre de l'action. La formation doit être suivie d'un plan d'accompagnement, de networking ou de soutien des pairs.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes

pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Le Rotary recommande vivement de réaliser une surveillance régulière et de proposer des formations de suivi à toutes les parties concernées. Tout achat de gros matériel doit être soumis à un plan financier sur cinq ans, stipulant explicitement les sources de financement de l'entretien et du fonctionnement. Le plan doit aussi prendre en compte les capacités des entrepreneurs à assurer la pérennité de leurs activités et à les développer.

- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Dans le cas d'une action de création d'entreprise, vous pouvez mesurer le nombre d'emplois créés et le nombre d'entrepreneurs qui ont bénéficié d'une formation, et sont encadrés et accompagnés. Une analyse plus poussée examinera le nombre ou le pourcentage de la population cible qui est salariée ou travaille à son compte dans une activité de subsistance durable, pour déterminer l'amélioration des revenus ou la hausse des salaires suite à l'action.

Microcrédit

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle important dans la plupart des économies, en particulier dans les pays en développement. Elles représentent la majorité des entreprises dans le monde et contribuent largement à la création d'emplois et au développement économique mondial. Les communautés rurales et défavorisées comptent sur les PME et les entreprises familiales pour créer des emplois et les pérenniser, et améliorer les moyens de subsistance. Toutefois, l'accès à des financements est un frein à la croissance de ces entreprises. Nous encourageons le recours à des microcrédits pour aider les PME, les entreprises familiales et les entrepreneurs locaux.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : décrivez l'activité économique locale, en particulier les activités qui seront financées par le programme de prêt. Mettez en avant les sources de revenus des foyers, les cheptels de bétail, la capacité d'épargne, les réseaux d'entraide, les systèmes de microfinance existant, les enjeux économiques, les taux d'intérêts et les acteurs de la microfinance. Décrivez les futurs bénéficiaires des microcrédits, expliquez pourquoi ces prêts sont importants pour eux, leurs modèles de gestion, la période d'activité des bénéficiaires cibles et les emprunts qu'ils ont déjà contractés.
- Une description de la manière dont l'action mettra en place une formation, développera les capacités et établira un encadrement, un réseau et le partage des connaissances entre les bénéficiaires, à la fois au sein du réseau propre aux activités spécifiques et d'un réseau plus élargi. Selon les conclusions de l'évaluation des besoins, prévoyez une formation sur les aspects techniques du microcrédit, ainsi que sur des compétences telles que le leadership, la communication et la finance.
- Un exemplaire du supplément à la demande de subvention mondiale pour une action de

microcrédit qui comprend le protocole d'accord entre les membres du Rotary et l'institution de microfinance impliquée. Joignez des documents tels que le bilan comptable et le rapport annuel de l'institution de microfinance.

- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Discutez avec l'institution de microfinance impliquée pour déterminer comment augmenter le fonds d'emprunt avec un taux d'intérêt plus bas et plus concurrentiel. Dans le cadre du plan de pérennité, l'institution de microfinance et les membres du Rotary doivent élaborer un plan de sortie graduelle pour chaque emprunteur.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Concernant les microcrédits, vous pouvez mesurer le nombre de personnes qui ont bénéficié d'un prêt, dont l'activité fonctionne bien, qui ont remboursé leur emprunt, ont maîtrisé des compétences entrepreneuriales ou reçu une formation et un soutien via le networking. Vous pouvez recenser le nombre de personnes qui ont développé leur activité grâce à l'action, embauché du personnel supplémentaire ou augmenté leurs revenus (et de combien). Vous devez aussi mesurer combien de personnes sont sorties du système de crédit.

Notez que toutes les actions de microcrédit requièrent un deuxième examen afin de déterminer leur éligibilité dans le cadre de l'axe stratégique en question, quel que soit le montant de la subvention. Aucun accord concernant le remboursement des fonds aux parrains de la subvention ne doit être accepté sans discussion préalable avec la Fondation. Si un prêt n'est pas utilisé dans le but pour lequel il a été accordé, les parrains doivent le rembourser.

Agriculture

(Ces actions peuvent entrer dans le cadre des axes stratégiques Développement économique local et Environnement, les actions d'irrigation dans celui de l'axe stratégique Eau, assainissement et hygiène.)

Dans la plupart des économies en développement et émergentes, les agriculteurs des zones rurales et urbaines comptent parmi les catégories de la société les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Les rendements agricoles sont limités par la disponibilité et le coût des semences et des engrais de qualité. La météo devient imprévisible en raison du changement climatique, bousculant les calendriers de plantation et de récolte, ainsi que la disponibilité de fourrage pour les troupeaux. Nous finançons des actions qui aident les petits exploitants à augmenter leurs revenus et leur rentabilité, ainsi qu'à diversifier leurs moyens de subsistance. Les actions de développement économique local doivent renforcer les établissements de petite envergure, améliorer la production agricole et l'accès au marché, et permettre la création d'emplois et le développement des entreprises.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : décrivez les activités économiques locales, expliquez les intrants et les extrants de l'agriculture (fournissez une analyse du secteur agricole afin de mettre en lumière les domaines problématiques pour les exploitants), et présentez les pratiques et la production agricoles actuelles. Décrivez les insuffisances en termes de compétences, de connaissances et de ressources, et expliquez en quoi l'action améliore le système existant. Analysez le marché local et impliquez les agriculteurs dans la conception de l'action. Concernant les actions d'irrigation, expliquez comment le savoir-faire et les méthodes traditionnelles des agriculteurs seront intégrés dans la conception des structures d'irrigation.
- Une description de la manière dont l'action augmentera les capacités des agriculteurs (au travers d'une formation technique), améliorera les investissements agricoles (en termes de semences, de matériel et d'infrastructure locale), augmentera la collecte des eaux pour l'irrigation, établira ou développera des coopératives et utilisera des variétés de semences ou d'engrais de meilleur rendement (sans danger pour les sols, les humains ou les animaux). Les actions agricoles peuvent aussi inclure l'adoption de nouvelles technologies et méthodes de culture pour réduire le coût des semences et des engrais, optimiser les prix de vente des produits agricoles via la mise en place d'un régime de marché ou de systèmes plus efficaces de stockage et de traitement de la production, et la mise en œuvre de systèmes de production réduisant les risques. L'élevage est également considéré comme un domaine important dans le soutien aux petits exploitants. Concernant les actions d'irrigation, expliquez le lien entre la mise en œuvre d'un système d'irrigation et une hausse des revenus ou de la production des agriculteurs.
- Des documents attestant de l'utilisation des terres pour s'assurer que toutes les questions territoriales ont été couvertes. Tous les documents liés au foncier doivent déterminer la propriété et être signés. Indiquez si un système d'irrigation sera utilisé individuellement ou en groupe. Précisez les propriétaires du matériel et quelle structure sera mise en place pour en assurer la viabilité.
- Un relevé hydrogéologique doit être réalisé si l'accès à des nappes phréatiques est prévu. Trouvez des moyens d'encourager des formations régulières dans les technologies de l'irrigation, la gestion de l'eau, l'exploitation et l'entretien, et la prestation de service. Un plan de gestion financière est important, notamment pour les coûts d'entretien et d'exploitation.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Il est particulièrement important lorsque l'action comprend du matériel en lien avec les activités prévues. Par exemple, pour le matériel d'irrigation et de traitement après récolte, vous devez fournir une analyse financière prenant en compte les coûts d'entretien et d'exploitation.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Pour les actions dans le domaine agricole, vous pouvez mesurer les revenus des exploitants ou les données portant sur les récoltes avant et après l'action, ainsi que le nombre d'agriculteurs ayant mis à profit la formation, augmenté leur rendement et la surface des terres récoltées, et accédé à de meilleurs systèmes de stockage. Vous

pouvez aussi déterminer la croissance moyenne des revenus depuis la mise en place de l'action et le nombre de personnes qui ont réduit leurs pertes de production (indiquez de combien) suite à leurs nouvelles pratiques (indiquez lesquelles).

- Une synthèse des discussions avec les futurs bénéficiaires au sujet de l'approvisionnement en eau, de la santé animale et de l'alimentation avant d'entamer toute action de production animale (élevage, production laitière ou exploitation avicole, par exemple).
- Un plan de formation des futurs bénéficiaires de l'action concernant les bases de l'alimentation et de la santé animale, de l'approvisionnement en eau et des problèmes de reproduction, si l'évaluation des besoins le juge utile.

Énergies renouvelables au profit de la croissance économique

(Ces actions peuvent entrer dans le cadre des axes stratégiques Développement économique local et Environnement.)

Un meilleur accès à une énergie économique, fiable, durable et sans danger améliore les moyens de subsistance des populations pauvres et défavorisées. Pour elles, les opportunités de prendre part à des activités en lien avec la fourniture de technologies et de services énergétiques peuvent augmenter leurs revenus et renforcer leur résilience. Nous finançons les actions conçues autour des énergies renouvelables pour améliorer les moyens de subsistance des communautés pauvres et défavorisées. Les panneaux solaires et les autres équipements d'énergie renouvelable dont le but est de réaliser des économies ne peuvent pas prétendre à un financement par des subventions mondiales de développement économique local.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : dressez la liste des faiblesses et des atouts de la collectivité concernant l'énergie renouvelable. Décrivez la composition démographique de la collectivité, indiquez depuis quand elle est dépourvue d'électricité, ainsi que la localisation du réseau électrique le plus proche. Chiffrez le marché de l'énergie, autrement dit, multipliez le nombre de personnes prêtes à payer par le montant qu'elles acceptent de déboursier. Décrivez les avantages économiques et sociaux pour la collectivité, en précisant qui sera propriétaire de l'équipement, comment l'énergie sera distribuée et si des habitants disposent d'un savoir-faire dans la gestion de technologies semblables.
- Une description des avantages qu'apportera l'action à la collectivité. Il peut s'agir de la création d'emplois et d'une hausse des revenus des habitants, entre autres.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Il comprend une analyse des facteurs économiques et techniques, tels que les coûts d'investissement, d'exploitation et d'entretien, la durée d'utilité des ressources, la période de remboursement (le coût de l'action divisé par les rentrées de fonds annuelles) et l'utilisation potentielle de l'énergie

pour des activités économiques. Un plan financier spécifique est nécessaire pour le gros matériel afin de préciser les sources de financement de ses coûts d'exploitation, d'entretien et de modernisation. Vous devez également évaluer la capacité de production d'énergie, la durée de vie de la technologie, sa fiabilité, si elle est sans danger pour les personnes qui l'utilisent, les mesures de protection contre le vol de cette technologie et toutes les conséquences environnementales.

- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Pour les actions consacrées à l'énergie renouvelable, combien ont rallongé leur temps de travail, combien ont augmenté leurs revenus, combien d'emplois ont été créés et le pourcentage d'habitants qui accèdent plus facilement à l'électricité.

Adaptations basées au sein d'une collectivité

(Ces actions peuvent entrer dans le cadre des axes stratégiques Développement économique local et Environnement.)

Les actions d'adaptation basées au sein d'une communauté visent à réduire les effets du changement climatique ou la sensibilité à ses conséquences, ce qui implique généralement de renforcer la capacité d'adaptation — notamment auprès des populations les plus vulnérables. Elles reposent sur les priorités, les besoins, les connaissances et les capacités de la communauté afin de lui donner les moyens de se préparer au changement climatique et d'y faire face en préservant les ressources, en les protégeant et en les utilisant de façon durable.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : rassemblez des informations sur les problèmes liés au changement climatique qui s'annoncent pour la communauté et sur ses répercussions éventuelles sur leur subsistance. Indiquez le contexte physique, les caractéristiques environnementales, les aléas météorologiques et les pertes économiques résultant des événements climatiques. Déterminez quelles personnes et activités sont concernées par le changement. Décrivez la situation de la communauté et en quoi elle a changé, les personnes qui sont affectées par ce changement et la proportion de la population qu'elles représentent, les pertes économiques qui sont envisagées et les solutions qui ont déjà été conçues et mises en œuvre.
- Une description des facteurs qui affectent les capacités des individus, des foyers et des communautés à s'adapter, y compris l'accès aux ressources naturelles, humaines, sociales, physiques et financières, ainsi que le contrôle de ces ressources. Prenez en compte des facteurs tels que la connaissance des risques climatiques, les compétences en matière d'agriculture écologique, les groupes d'épargne et de crédit composés de femmes, les associations d'agriculteurs, les autres institutions de soutien social, les infrastructures d'irrigation, les

installations de stockage des céréales et des semences, les sources fiables d'approvisionnement en eau, la surface de terres fertiles, de couvert végétal et arboré, la disponibilité de micro assurances et la diversité des sources de revenus.

- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Il doit inclure une analyse de l'exposition actuelle de la communauté à des tensions et des chocs climatiques ainsi qu'une analyse contextuelle des futurs changements climatiques. L'implication des habitants est cruciale car on s'attend à ce que le partage des connaissances entre eux soit le facteur principal de pérennité.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Dans le cas des adaptations basées au sein d'une collectivité, vous pouvez mesurer le nombre d'exploitants qui ont changé de pratiques agricoles, ont eu recours à de nouvelles compétences agricoles ou diversifié leur système de culture, ont changé de métier, augmenté leurs revenus grâce aux nouvelles adaptations, ainsi que le pourcentage d'habitants qui ont changé de système de production.

Autonomisation des communautés marginalisées

Nous pensons que l'autonomisation des communautés marginalisées au travers de l'accès à des opportunités économiques est une action collective qui réduit les inégalités sociales et assure aux personnes les plus vulnérables un accès plus équitable au travail, aux terres et aux marchés financiers.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : rassemblez des informations auprès de toutes les personnes concernées dans la communauté, tout particulièrement auprès des personnes marginalisées. Assurez-vous que la voix de ces personnes marginalisées est entendue et demandez aux responsables locaux d'indiquer comment ils soutiendront leur participation. Détaillez les différents groupes de personnes qui ont toujours été exclus des activités économiques (tels que les migrants, les peuples autochtones ou les personnes handicapées) et précisez comment et pourquoi ils ont été marginalisés. Décrivez ce qui est à l'origine de l'exclusion (facteurs sociaux, économiques, politiques et environnementaux), ce que vous savez de ces groupes et comment l'action prend en compte leurs aspirations, peurs et appréhensions.
- Une description de la manière dont l'action autonomisera les communautés marginalisées, en renforçant les capacités ou en organisant des formations qui aideront les habitants à gagner leur vie, par exemple. Des activités génératrices de revenus doivent être intégrées à l'action, et les conclusions de l'évaluation des besoins doivent indiquer comment la distribution de matériel humanitaire stimule l'activité économique des foyers. La distribution de matériel, tels que des fauteuils roulants ou des machines à coudre, doit représenter une faible part du budget d'une action. Vous devez donc expliquer comment l'article ou la marque spécifique résout le problème,

et décrire comment les membres de la communauté ont pris part au choix de ces articles.

- Une explication de la manière dont vous impliquerez et motiverez les représentants des populations marginalisées à mettre en œuvre et gérer l'action, y compris la façon dont vous utiliserez une communication culturellement appropriée. Pensez à ajouter un système de soutien aux participants, comme un programme de mentorat, de networking ou de développement du leadership.
- Un engagement écrit, dans le cadre du protocole d'accord, de la part de l'entité qui assurera une formation ou le renforcement des capacités, s'ils ne sont pas financés par la subvention.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Il est particulièrement important si l'action comprend du matériel en lien avec les activités prévues. Par exemple, le plan doit stipuler comment les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel seront financés après l'épuisement de la subvention.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Pour ces actions, vous pouvez mesurer combien de personnes ont augmenté leurs revenus, ont utilisé de nouvelles compétences pour gagner plus ou ont changé d'emploi. Vous pouvez également déterminer le nombre ou le pourcentage de foyers qui disposent de suffisamment de nourriture ou de revenus pour arriver au seuil de survie, qui ont renforcé leurs activités économiques ou qui ne sont plus dans une situation marginalisée.

Notez que les actions conçues par des fournisseurs qui veulent utiliser les subventions du Rotary pour vendre et distribuer leurs produits **ne sont pas éligibles** à un financement par une subvention mondiale.

Préparation aux situations d'urgence

Les catastrophes naturelles peuvent avoir des effets dévastateurs sur les populations, les infrastructures, les biens et l'économie d'une région. Nous apportons notre soutien aux actions qui aident les autorités locales à se préparer à des événements tels que la sécheresse, les inondations, les cyclones, les séismes et les tsunamis, et à en limiter les dégâts. Cette préparation englobe toutes les activités qu'une collectivité doit mettre en place pour coordonner efficacement les secours dans le cas d'une catastrophe naturelle ou d'une autre situation d'urgence.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : Décrivez les types de situations d'urgence survenues au cours des trois à cinq dernières années, la façon dont les autorités nationales ou locales y ont répondu, les segments de la population qui ont été particulièrement touchés et pourquoi, ainsi que les pertes économiques passées et potentielles que la communauté a subi ou pourrait subir en raison de catastrophes naturelles. Dressez la liste des principaux intervenants dans la préparation, tels que

des représentants des pouvoirs publics, les autorités locales, des responsables locaux, des spécialistes des secours en cas de catastrophe (rémunérés ou bénévoles) ou des fonctionnaires des travaux publics. Détaillez le plan de préparation actuel, y compris la formation, le recrutement, la pérennité, la communication, la sensibilisation des habitants, l'éducation et la diffusion des informations. Indiquez en quoi le plan a changé dans les trois à cinq dernières années.

- Une description de la manière dont l'action s'inscrit dans le plan de préparation de la collectivité, avec une attestation des autorités locales ou nationales. Expliquez comment elle sera intégrée aux systèmes municipaux existants. Détaillez un plan de formation à l'intention des secouristes et des habitants, un plan de formation continue et indiquez le nom et l'expérience des formateurs.
- Une campagne d'éducation et de sensibilisation du public destinée à la collectivité ou aux groupes concernés par le plan proposé. Elle doit expliquer comment l'action atténuera les risques environnementaux et structurels qui rendent la collectivité vulnérable en cas de catastrophe naturelle.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Il doit inclure une déclaration attestant précisément quelle entité officielle ou association à but non lucratif sera propriétaire de tout matériel acheté et l'exploitera, une attestation du bon état de marche de tout matériel ou véhicule acheté avec les fonds de la subvention, et un accord écrit de viabilité financière passé auprès des autorités locales compétentes. Cela permettra de prévoir le financement de l'exploitation, de l'entretien et du remplacement ou de la modernisation du gros matériel, ainsi que de la formation continue, des exercices d'alerte planifiés, etc.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Pour ce type d'action, vous pouvez mesurer le nombre d'événements de formation organisés, celui des personnes en ayant bénéficié, le pourcentage d'habitants ayant participé aux exercices d'alerte, le nombre d'exercices, et le pourcentage de la population qui sera ainsi préparée en cas d'urgence. Vous pouvez également déterminer la perception de l'action par le personnel et les bénévoles, de même que l'évaluation par les autorités du niveau de préparation des habitants.

Modèle « Adopt-a-village »

Grâce à des informations utiles, des directives, et un soutien technique et financier, les communautés pauvres peuvent s'organiser pour déterminer leurs priorités et s'atteler à résoudre des problèmes locaux. En travaillant en partenariat avec les autorités locales et d'autres institutions, elles peuvent concevoir une action collaborative visant à éradiquer la pauvreté endémique au niveau communautaire. Ces actions doivent être conçues comme une solution unique destinée à une communauté donnée — une approche intégrée à des problèmes complexes, tels que la pauvreté extrême ou les conflits — et non pas comme l'association dans une même demande de subvention d'activités disparates, non pérennes, sans lien et de petite envergure.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : décrivez pourquoi ce type d'action est la meilleure solution aux problèmes auxquels sont confrontés les membres de la communauté en question. Indiquez comment ils ont participé à la conception de l'action, en déterminant les atouts et les faiblesses qu'ils estiment critiques. Expliquez comment vous avez eu recours à une assemblée communautaire ou une autre méthode pour recueillir les opinions d'un large échantillon de la population. Détaillez comment vous avez identifié les objectifs à long terme de l'action et demandé aux habitants comment ils pourraient s'impliquer. L'implication active de la communauté est essentielle. Par conséquent, les responsables locaux doivent déterminer comment l'action doit être mise en œuvre.
- Une description de l'approche coordonnée qui sera suivie dans le cadre de l'action pour aider les habitants à développer des compétences de leadership et mener la stratégie multidimensionnelle. Les actions de ce type incluant des composants en lien avec divers axes stratégiques, expliquez clairement comment l'association de ces éléments aidera la communauté en question. Vous devez proposer une formation ou un renforcement des capacités tout au long de l'action. Ciblez des compétences en leadership pour tous les habitants, et pas uniquement pour les responsables actuels, et utilisez la formation, le mentorat, ou encore l'établissement d'une structure de gouvernance ou une Unité de développement communautaire du Rotary pour permettre à la communauté de s'approprier l'action. Rapportez vos échanges avec les autorités locales et nationales au sujet du plan, et expliquez comment vous avez établi un plan de communication précis pour toutes les parties concernées, y compris les habitants.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Pour ce type d'action, le leadership communautaire et un sentiment d'appropriation sont essentiels, c'est pourquoi la formation et le programme de développement des compétences doivent concerner un grand nombre de personnes. Incluez un plan financier précis indiquant à qui incomberont les coûts d'entretien et d'exploitation, d'après vos entretiens avec les habitants et les responsables de la communauté.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Pour ce type d'action, vous pouvez mesurer le nombre ou le pourcentage de la population cible qui a amélioré ses ressources productives, de combien a augmenté cette production, le nombre ou le pourcentage de salariés ou de personnes travaillant à leur compte dans une activité de subsistance durable (précisez si nécessaire), et le pourcentage d'habitants dont la santé, les conditions d'éducation ou d'environnement ont connu une amélioration.

QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS NE PEUVENT PAS RECEVOIR DE SUBVENTION MONDIALE ?

La Fondation considère que les activités suivantes n'entrent pas dans le cadre de l'axe stratégique Développement économique local et ne peuvent donc **pas prétendre** à une subvention mondiale :

- Actions qui entendent uniquement faire un don d'équipement.
- Actions qui visent à soutenir une activité financièrement auto-suffisante, gérée par une

association à but non lucratif, et utilisée pour un projet en cours.

- Panneaux solaires ou autres équipements de production d'énergie renouvelable qui sont utilisés pour réaliser des économies.
- Actions de construction d'infrastructures ou de fourniture de matériel sans impact économique direct, ou sans plans de fonctionnement et d'entretien.
- Actions d'embellissement de la collectivité, comme des parcs ou des aires de jeu.
- Actions conçues par des fournisseurs qui veulent utiliser les subventions du Rotary pour vendre et distribuer leurs produits.
- Activités disparates, non pérennes, sans lien et de petite envergure regroupées dans une même demande de subvention.
- Actions de rénovation de centres communautaires.

COMMENT ENCADRER ET ÉVALUER UNE ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?

Votre évaluation des besoins, qui contient les données de référence sur les capacités et besoins locaux, vous servira de base pour mesurer et évaluer l'action. Élaborez des objectifs clairs et mesurables, et déterminez comment vous recueillerez les données. Pour ces mesures, prenez uniquement en compte les bénéficiaires immédiats de l'action. Sélectionnez au moins une mesure standard et expliquez si vous disposez de données de référence, ainsi que la manière dont vous les utiliserez pour comparer les résultats. Décrivez le plan de collecte des données, indiquez qui recueillera et compilera les informations.

Rassemblez des données reposant sur vos objectifs et le type de votre action spécifique pour indiquer comment l'action est mise en œuvre et évaluée, en incluant les indicateurs suivants :

- Le nombre d'emplois créés.
- La hausse des revenus prévue.
- Le nombre ou le pourcentage de la population cible qui a amélioré ses activités de subsistance.
- Le nombre de prestataires de services ou de techniciens qualifiés qui ont bénéficié d'une formation.
- Le nombre ou le pourcentage de foyers cibles qui disposent de suffisamment de nourriture ou de revenus pour arriver au seuil de survie.
- Le nombre ou le pourcentage de la population cible qui a remplacé ou augmenté ses ressources productives.
- L'étendue de votre collaboration avec d'autres organisations partenaires, ministères ou universités (p. ex., en indiquant le nombre d'heures de travail commun).
- Le nombre ou le pourcentage de la population cible qui a réduit ses pertes de production (indiquez de combien) suite à ses nouvelles pratiques (indiquez lesquelles).

- Les revenus des participants à l'action avant et après le financement de la subvention.
- Une analyse coûts-avantages de la formation dans le contexte économique local.
- Des chiffres indiquant l'augmentation future des opportunités ou des revenus résultant des formations.

Vous pouvez obtenir ces données de diverses façons. Elles peuvent être recueillies par des membres du Rotary, des organisations partenaires ou d'autres entités concernées.

Il est important d'évaluer une action. Cela vous permet de savoir si sa mise en œuvre se passe bien, si vous devez lui apporter quelques modifications, si l'action peut être élargie ou reproduite, etc. Collaborez avec votre organisation partenaire et d'autres parties prenantes pour réaliser une évaluation.

COMMENT APPORTER MON SOUTIEN À UN BOURSIER DANS LE CADRE D'UNE ACTION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ?

Les subventions mondiales financent des bourses pour des études de deuxième cycle de futurs professionnels qui souhaitent faire carrière dans le domaine du développement économique local. Les candidats doivent démontrer en quoi leur travail a contribué à la bonne santé économique de communautés pauvres ou défavorisées aux niveaux local, régional ou national.

La Fondation prend en compte les facteurs suivants pour l'attribution des bourses d'études :

- L'expérience de la personne dans le domaine du développement économique local, y compris sa formation, ses actions de bénévolat et son parcours professionnel.
- L'adéquation du programme universitaire au parcours de la personne et à ses projets.
Programmes pouvant être éligibles : diplômes de sciences sociales axés sur le développement économique local, diplômes de commerce option entrepreneuriat social, micro entrepreneuriat et microcrédit.
 - Le programme universitaire doit présenter ces particularités :
 - Accent porté sur les stratégies de développement économique local, régional ou national.
 - Accent porté sur l'apport de réponses aux problèmes économiques des populations pauvres et défavorisées.
 - Accent porté sur le développement d'entreprises sociales (ex : filière sur mesure dans le cadre d'un MBA).
 - Programme diplômant enseignant des compétences entrepreneuriales ou soutenant la création d'entreprises au niveau local, régional ou national.
 - Programmes comportant « Développement local » dans leur nom ou celui de la filière spécialisée.

- Amélioration du coaching ou du conseil aux petites sociétés ou aux entrepreneurs.
- Utilisation des principes de planification urbaine pour orienter les stratégies de développement économique.
- Programmes non considérés favorablement :
 - Purement théoriques ou à l'échelle macro-économique, politique ou financière.
 - Axés sur le développement d'affaires commerciales privées (ex : MBA permettant d'exercer des professions sans lien avec l'entrepreneuriat social).
- Liens entre le plan de carrière du candidat et le développement économique local.
 - Carrières considérées favorablement :
 - Accent porté sur l'amélioration du bien-être économique et social des collectivités pauvres et défavorisées au niveau local, régional ou national.
 - Dans le domaine de l'entrepreneuriat social ou du secteur non marchand.
 - Soutien des activités de plaidoyer pour le développement économique et social auprès des populations défavorisées et à faible revenu, des jeunes, des femmes, des peuples autochtones et des réfugiés.
 - Carrières considérées défavorablement :
 - Fonctions non spécialisées dans des activités commerciales, l'ingénierie ou le travail social.
 - Administration générale dans une grande entreprise ou une société privée, ou pour une activité à but lucratif.
 - Administration des politiques macros ou de haut niveau.
 - Travaux universitaires macroéconomiques.
- Autres facteurs : si un candidat envisage d'étudier un point de développement économique entrant dans le cadre du développement international ou des relations internationales, son implication à œuvrer au service des communautés pauvres et défavorisées est importante. Son parcours et ses projets professionnels doivent être évalués pour vérifier qu'ils ciblent des interventions économiques auprès de populations pauvres.

OÙ TROUVER D'AVANTAGE D'INFORMATIONS ?

Le [personnel des services Subventions du Rotary](#) constitue l'une des meilleures ressources disponibles pour les demandeurs de subvention. Outre l'expertise et les connaissances dont dispose cette équipe, elle s'appuie sur la longue expérience de la Fondation Rotary en matière de financement d'actions efficaces pour s'assurer que vos actions internationales puissent être financées.

Le Rotary dispose d'un large éventail d'autres [ressources pour la planification d'actions](#) afin d'aider ses membres à trouver des réponses à différentes étapes du processus. Ces ressources vous aideront à

planifier une action réussie, à trouver de l'aide, à promouvoir vos efforts et à évaluer leur impact.

Vous trouverez également des informations utiles pour organiser votre subvention mondiale de développement économique local dans les ressources suivantes :

- [Guide des subventions mondiales](#)
- [Modalités des subventions mondiales de la Fondation Rotary](#)
- [Axes stratégiques — Principes généraux](#)
- [Six étapes vers la pérennité](#)
- [Supplément suivi et évaluation — Subventions mondiales](#)
- [Les différentes phases d'une action — Ressources](#)
- [Actions de développement économique local — Stratégies](#)
- [Action de microcrédit – Supplément à la demande de subvention mondiale](#)
- [Action de microcrédit – Supplément du rapport de subvention mondiale](#)